

Les saumons trop rares sur le littoral atlantique pour être pêchés

De la Normandie au Pays basque, des interdictions de pêche ont été décrétées face à une baisse soudaine des populations de ce poisson

Le Monde du 1 février 2025

Malgré quelque 80 kilomètres à parcourir contre le courant, des saumons atlantiques parviennent à rejoindre chaque année le barrage de la station hydroélectrique installée à Navarrenx, dans les Pyrénées-Atlantiques. Pour remonter le gave d'Oloron et se reproduire, ces migrateurs empruntent une « passe à poissons », où une caméra scrute leurs passages. En 2023 et 2024, 520 et 715 spécimens ont été ainsi recensés, loin des 1680 adultes observés par an, en moyenne. Depuis le début des comptages, jamais un tel bilan n'avait été constaté.

Face à la baisse des populations, une suspension anticipée de la pêche du saumon atlantique avait été décidée par les autorités en 2024. Elle va se prolonger en 2025. Enjointes en novembre 2024 par le tribunal administratif de Pau, à la suite d'une demande de l'association Défense des milieux aquatiques, de prendre les mesures « nécessaires » pour que la pêche professionnelle dans le bassin de l'Adour « ne porte pas atteinte aux objectifs de conservation des saumons », les autorités préparent plusieurs arrêtés préfectoraux. Ces documents doivent conduire « à l'interdiction de la pêche pour toute l'année », indique la préfecture au Monde. Le projet actuel prévoit de conditionner la pêche au respect de la limite de conservation de l'espèce, c'est-à-dire à un minimum de géniteurs.

Cette prochaine mesure dans l'Adour s'ajoutera aux interdictions de pêche déjà signées mi-janvier pour les cours d'eau du bassin Seine-Normandie, et fin décembre 2024 pour ceux de Bretagne.

Celles-ci sont applicables en 2025 aux pêcheurs professionnels et de loisir et incluent les zones maritimes. Ces bassins, qui abritent avec l'Adour les populations de saumons atlantiques les plus importantes en France, font face à des baisses d'effectif du même ordre.

« A l'échelle normande, au milieu des années 2010-2020, on était à environ 1000 saumons adultes ; en 2023 et en 2024, nous sommes tombés à respectivement 234 et 310 géniteurs », note Florian Deshayes, directeur de Seine-Normandie Migrateurs, observatoire chargé par la fédération de la pêche du suivi des populations. Ses homologues bretons font état d'un « niveau critique qui ne permet plus d'assurer un nombre suffisant de reproducteurs » et d'une division par deux du nombre estimé de juvéniles. Des données similaires sont observables dans des lieux interdits à la pêche depuis des décennies, comme le bassin de la Loire.

« Mesure de la dernière chance »

Certes, la raréfaction du saumon atlantique est une problématique ancienne, liée aux pressions exercées par l'homme sur l'environnement, comme la pollution des écosystèmes, la surpêche ou la présence d'obstacles sur les cours d'eau. « Au XX^e siècle, nous avons assisté à une disparition progressive sur de nombreuses rivières, qui remonte au moins aux années 1970 », raconte Laurent Beaulaton, chercheur à l'Office français de la biodiversité. « Sur la période récente, on voyait toutefois des fluctuations, voire certains signes encourageants », relève ce directeur d'un pôle de recherche spécialisé sur les migrateurs amphi-

halins (évoluant en eau douce comme en eau salée).

Ces signaux positifs seraient-ils révolus ? La baisse des effectifs est « conséquente partout en Europe », relève M. Beaulaton, ainsi que de l'autre côté de l'Atlantique. A la fin de 2023, l'Union internationale pour la conservation de la nature a fait évoluer le statut de conservation du saumon atlantique de « préoccupation mineure » à « quasi menacé » dans le monde (un classement qu'il occupe déjà en France depuis 2019), la dernière catégorie avant d'être considéré comme « vulnérable ».

Le déclin récent observé « partout laisse penser à des causes maritimes », analyse M. Beaulaton. Il pourrait être lié, par exemple, à des captures en mer en hausse, ainsi qu'à l'impact du changement climatique, par exemple sur les populations de poissons dont se nourrit le saumon. D'autres facteurs, continentaux ceux-là, peuvent aussi affecter les migrateurs.

Dans tous les cas, même s'il reste des inconnues, l'interdiction de la pêche « paraissait inéluctable », estime, pour l'Adour, Guillaume Baranco, directeur de Migradour, autre observatoire de migrateurs. « C'est la mesure de la dernière chance : on ne peut pas sacrifier les derniers poissons qui arrivent à remonter les cours d'eau, abonde Anouck Bonjean, chargée de mission biodiversité aquatique de l'association Eaux et rivières de Bretagne. Mais elle n'est absolument pas suffisante pour sauver cette espèce mythique. Il faut notamment travailler sur toute l'aire de répartition de l'espèce, qui s'étend jusqu'au Groenland. » ■

LÉA SANCHEZ